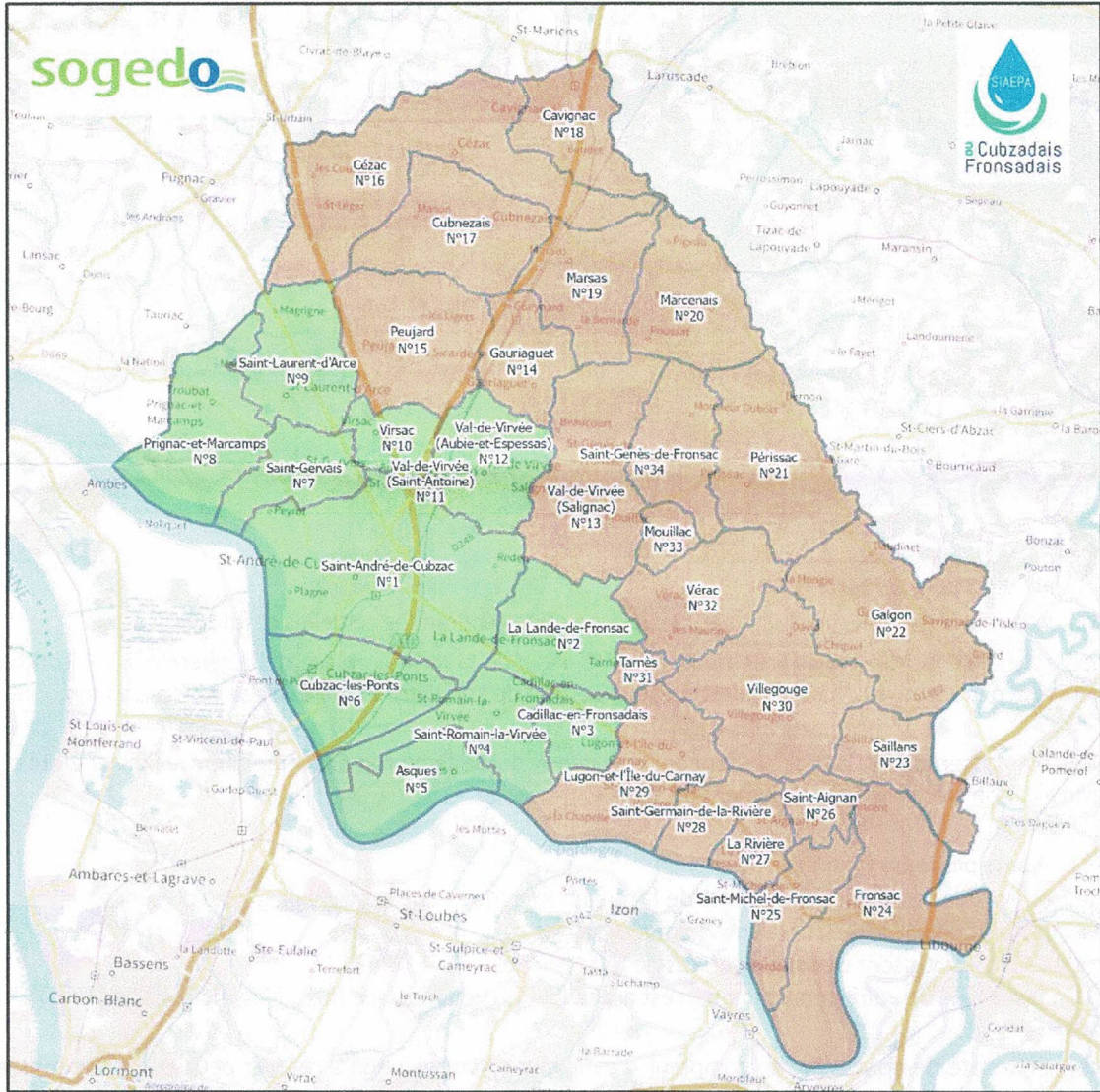


Carte et étapes de déploiement des compteurs en télérelève sur le territoire Syndical



Janvier 2024 à décembre 2025

Installation des compteurs ou des modules de télérelève sur l'ensemble du territoire Syndical

Du 4^{ème} trimestre 2024 à septembre 2026

Activation progressive de la télérelève avec l'agence en ligne pour le suivi de votre consommation

A partir de janvier 2026

Facturation 2 fois par an basée sur votre consommation réelle

Pour en savoir plus sur la télérelève, scannez le QR Code ou dirigez-vous sur la page : www.sogedo.fr/la-telerelève/

